



---

# LETTRES D'EUROPE & ENTREPRISES

Mars 2013 – n°64

## SOMMAIRE

<b>Budget européen : non à une anorexie suicidaire !</b> .....P. 2 <i>par Bruno VEVER</i>
<b>Non-Europe fiscale : fatalité ou anomalie ?</b> .....P. 5 <i>par Bruno VEVER</i>
<b>Repenser l'architecture de la représentation de l'Europe ! ...</b> .....P. 8 <i>par François-Xavier BELLEST</i>
<b>Informations &amp; Agenda</b> .....P.10



---

## Budget européen : non à une anorexie suicidaire !

Bruno VEVER

---

La dureté des temps et le chacun pour soi ont fait une nouvelle victime, cette fois plus irréparable que toutes les autres dans la mesure où son devenir conditionnait notre avenir : le budget de l'Europe d'ici 2020.

En décidant une compression aussi inédite qu'implacable, le Conseil européen n'aura prêté aucune considération à l'absence de comparaison possible entre le budget de l'Europe et ceux des Etats. Aucun compte n'aura été tenu du plafonnement de celui-ci à 1% du PIB depuis des décennies, tandis que les budgets nationaux n'ont cessé de croître démesurément pour en confisquer 50%, record mondial. Aucune réflexion n'aura été menée sur son absence de déficit, alors que les endettements des Etats, malgré les engagements de Maastricht et d'ailleurs, sont devenus abyssaux. Et aucune perspective n'aura été ouverte sur les économies d'échelle de mises en commun ciblées, quand les budgets nationaux multiplient doubles emplois et triples coûts.

Plutôt que remettre en cause leurs prés carrés, les vingt-sept du Conseil européen ont préféré fermer les yeux et les oreilles pour administrer une saignée historique à leur chétif rejeton ! Les crédits nationaux sont gelés ? Sabrons les crédits européens ! Quand nos dirigeants sacrifient à pareille logique, ne ressemblent-ils pas à une brigade de sapeurs *Camember* ? Et quand ils justifient par là des remèdes de *Diafoirus*, n'est-ce pas l'Europe, dont ils avaient la charge, qu'ils assassinent ?

Un premier constat des dégâts fait apparaître que 34 milliards d'euros manqueront au budget européen 2014-2020 par rapport aux 994 milliards engagés pour la période précédente 2007-2013. Par-delà ces chiffres, la réduction sera comparativement bien plus sévère dans la mesure où ce budget ne représentera que 0,95% du PIB contre 1,15% précédemment, soit une amputation de 10% ! Et l'examen des postes clés révèle des désengagements encore plus alarmants. Ainsi les aides à l'agriculture et aux régions, traditionnellement prépondérantes, ne sont que modérément affectées mais les projets européens déterminants pour notre compétitivité sont sinistrés : recherche-développement, nouvelles technologies, environnement, énergie, infrastructures et télécommunications...

Un exemple en dira plus que dix autres : ce même Conseil européen qui, en 2000 à Lisbonne, assignait à l'Europe l'objectif de devenir en 2010 « l'économie fondée sur la connaissance la plus compétitive du monde » a laminé de 9 à 1 milliard d'euros les crédits programmés pour le numérique ! Après les fanfaronnades de 2000 la débandade de 2013 est bien à la hauteur des illusions perdues !

Aux Molières de cette comédie tragique du 8 février 2013, on décernera une mention exceptionnelle au premier ministre britannique David Cameron qui sut tirer parti de la cacophonie ambiante pour conduire la saignée sans rencontrer d'opposition organisée. Il aura bénéficié d'une alliée de circonstance, mais de poids, avec la chancelière allemande, soucieuse de ne plus confier sa carte de crédit à des partenaires dont la fiabilité lui paraît écornée sinon compromise. Partageant le même souci, les autres dirigeants des Etats du Nord lui ont emboîté le pas sans coup férir.



Cible et victime de ce jeu de massacre, à l'instar des pays du Sud comme de l'Est, François Hollande aura été contraint de faire son deuil d'une relance économique « solidaire » pour se replier sur la ligne bleu horizon des intérêts agricoles français. A lui comme aux autres, il ne restait plus qu'à tenter de limiter les dégâts dans la contraction d'un budget européen de moins en moins en attractif, de moins en moins motivant et de moins en moins signifiant.

En faisant ainsi du budget européen, et de l'esprit communautaire qui va avec, le grand perdant de leur cacophonie budgétaire et de leurs égoïsmes nationaux, les Etats européens ont assurément fait le plus mauvais choix. Divisés voire contaminés face aux illusions insulaires des uns, comme aux ukases austéritaires des autres dont l'instabilité française n'a pas arrondi les angles, ils se sont laissés imposer la pire des issues, celle qui remet en cause des décennies d'acquis commun et compromet l'avenir. Pour ne pas risquer chacun d'y laisser un doigt voire un ongle, ils ont brisé ses jambes à l'Union européenne !

Pour quels résultats ? En faisant de l'Europe une handicapée lourde, dans un monde où les rapports de forces sont en plein bouleversement, nos vingt-sept apprentis sorciers, loin de se libérer d'une charge extérieure qui leur aurait été imposée, se sont infligés à eux-mêmes autant de handicaps supplémentaires pour réduire leurs dettes, relancer leur croissance et reconquérir leur compétitivité.

En claquant la porte aux mises en commun et donc aux économies d'échelle de leurs dépenses publiques, ils se sont privés du principal moyen de rééquilibrer leurs comptes. En fermant les vannes à l'investissement public, comme aux partenariats public/privé, ils ont renoncé à tout soutien significatif au retour à la croissance et à l'emploi. En asphyxiant les moyens d'une recherche européenne ambitieuse, ils ont entériné le déclasserement de l'Europe dans la compétition technologique mondiale. Pour toutes ces raisons, ils ont signé l'arrêt de mort de leur stratégie Europe 2020 qui répétait déjà toutes les erreurs de l'échec patent mais non assumé de leur précédente stratégie de Lisbonne 2000-2010. Pour qui sonne le glas ?

Face à pareille chronique d'une mort lente annoncée, une question demeure : quelle sera l'attitude du Parlement européen, co-décisionnaire pour ce budget ? Confrontés au compromis budgétaire du Conseil européen, les principaux groupes parlementaires représentant une majorité prépondérante de la droite à la gauche ont d'ores et déjà annoncé leur refus de l'entériner.

L'absence de marge politique pour des ajustements autres que mineurs ne semble laisser place qu'à deux options. Soit le Parlement se résoudra à donner son aval in fine moyennant quelques concessions formelles du Conseil, ce qui nous épargnerait une crise pour 2013 mais nous alanguirait dans une Europe anorexique, amoindrie et déclassée. Soit le Parlement engagera un bras de fer durable avec le Conseil, ce qui compliquerait certainement pour 2013 la situation de l'Europe, voire celle de l'euro, mais permettrait aussi de clarifier les positions, lever des ambiguïtés et dissiper des miasmes qui empoisonnent aujourd'hui l'Europe tout autant que l'étouffement de son budget.

Pour éviter tant la collision frontale que les soins palliatifs, une seule porte d'issue paraît encore possible à cette impasse européenne : la révision du mode de financement du budget européen. Ce budget est en effet essentiellement fondé sur des contributions nationales dont les quotas durcissent le débat en période d'austérité et pervertissent tout esprit communautaire par des calculs de « juste retour ». Les ressources propres du budget européen (droits de douane, prélèvements agricoles, part de TVA) n'en représentent par contre qu'une portion de plus en plus minoritaire. Par ailleurs, ce système bancal est affublé d'obscures compensations de soldes nets



en faveur de plusieurs Etats « déficitaires », qui ont proliféré à la suite du « chèque » accordé à Margaret Thatcher il y a plus de trente ans.

Ultime question : et si cette révision des structures de financement du budget, certes aussi ardue sinon plus qu'une révision du budget 2014-2020, devait elle aussi apparaître hors d'atteinte pour sortir de l'impasse ? C'est alors qu'il faudrait bien finir par en tirer les leçons !

En se présentant devant ce même Parlement européen le 5 février, François Hollande s'était déjà interrogé sur les dilemmes à venir : une Europe à la carte, avec tous ses travers, ou une Europe solidaire, qui reste à construire ?

Après les résultats affligeants du 8 février, face aux perspectives d'une crise budgétaire majeure ou d'un déclin européen mortel, avec des Britanniques recentrés sur la Manche et des Allemands sur le Rhin, le temps d'un tel choix ne se rapproche-t-il pas à grand pas ?

David Cameron paraît bien vouloir nous y contraindre lui qui, non content d'avoir conduit cette amputation du budget communautaire, nous menace depuis des mois d'une renégociation à rebours de son adhésion européenne déjà tronquée (Schengen, union monétaire, pacte budgétaire). Ce faisant, il escompte bien rassembler des émules, comme il l'a tant réussi pour le budget, et démanteler pas à pas l'Union européenne dans son ensemble.

Qu'attendons-nous donc pour le laisser sur place et sur ses illusions insulaires, avec tous ceux qui voudront l'y rejoindre, en proposant à notre partenaire d'outre-Rhin et tous ceux qui le voudront et le pourront, une relance enfin décisive de l'intégration européenne ?

Certes, ceci supposerait d'abord une refondation de l'entente franco-allemande. Commémorations mises à part, la réalité des incompréhensions réciproques fait que l'essentiel reste aujourd'hui à engager ou à réparer ! Mais si chacun convenait de donner enfin à l'autre des gages d'union économique équivalents à ceux qui permirent hier l'union monétaire, une entente retrouvée ne permettrait-elle pas d'aller bien au-delà d'une cordialité affichée ?

C'est alors qu'on pourrait construire ensemble un nouveau projet et un nouveau traité, avec un budget essentiellement fondé sur des ressources propres substantielles, pouvant représenter 5% ou plus du PIB, et une adaptation proportionnelle des budgets nationaux, tout en troquant à cette occasion l'insipide appellation de « zone euro » pour celle qui serait au niveau des nouvelles ambitions communes.

En définitive, une seule question demeure : par delà l'évidence de leurs différences mutuelles, nos dirigeants de part et d'autre du Rhin auront-ils la trempe de ceux qui, cinq ans seulement après les fureurs et les douleurs de la seconde guerre mondiale, n'avaient pas hésité à engager la France et l'Allemagne dans une « intégration » que Robert Schuman qualifiait sereinement de « saut dans l'inconnu » ?

Et par-delà l'agitation hexagonale en cours sur l'enfer ou l'exil fiscal pour quelques-uns, comme sur le mariage ou la manifestation pour tous, n'est-ce pas bien davantage en fonction de ce choix là, l'Europe ou la Non-Europe pour nous, et pour les nôtres à venir, que l'Histoire réservera ses blâmes ou ses lauriers ?

Bruno VEVER, secrétaire général d'Europe et Entreprises



---

## Non-Europe fiscale : fatalité ou anomalie ?

Bruno VEVER

---

Le feuilleton Depardieu, avec ses portes qui claquent et ses péripéties belgo-russes, rappellera aux plus anciens les pitreries du café de la gare. Le plus surprenant est que, depuis cette époque lointaine, rien n'a changé pour la non-Europe fiscale alors que tout le reste s'est trouvé bouleversé !

Un bref rappel historique s'impose. Quand les Etats européens décidèrent il y a près de trente ans, à l'initiative de Jacques Delors, d'achever leur marché unique en libérant les mouvements de capitaux, de biens, de services et de personnes, ils admirent pour y parvenir de normaliser le recours aux décisions majoritaires, après deux décennies de mise au placard suite aux bouderies gaulliennes de 1965. On doit à ce sursaut la dynamique qui permit de supprimer les postes frontières et d'ouvrir la voie à l'euro.

Mais la fiscalité, sous tous ses aspects, échappa à ce changement de pied et, ce faisant, d'allure ! Le Royaume-Uni en particulier n'eut guère de mal à convaincre ses partenaires de s'en remettre ici aux seules pressions d'une concurrence et d'une émulation mutuelles.

Depuis, ni l'ouverture des frontières, ni la mise en place d'une union économique et monétaire, ni les réformes successives du traité n'ont changé un iota à cette loi d'airain, restée immuable tant à l'échelle des douze de l'Union devenus vingt-sept qu'à celle des onze de l'euro devenus dix-sept.

Seule la TVA, en raison de ses incidences commerciales, aura fait l'objet d'un encadrement collectif avec la « sixième directive », sans déroger pour autant à l'exigence d'unanimité. La conséquence très pittoresque est que tout ajustement technique de taux dans un pays est subordonné à l'accord de tous les autres, donnant lieu à intervalles réguliers à des marchandages de maquignons !

Par delà ces petits arrangements mutuels de TVA, les résultats de l'exception fiscale sont aujourd'hui clairs : le barrage de l'unanimité a empêché toute décision collective et entériné l'éclatement de la fiscalité européenne dans un kaléidoscope incohérent.

Car loin de se rapprocher sous l'effet concurrentiel du marché unique, les systèmes fiscaux des Etats n'ont cessé d'accentuer leurs différences. Les rares déclarations d'intention laissant entrevoir des rapprochements n'ont jamais été suivies d'effet. Ainsi, la convergence fiscale avec l'Allemagne annoncée par Nicolas Sarkozy ne s'est vérifiée en aucun domaine, pas même sur la singularité hexagonale de l'ISF.

Par delà toutes ces fractures, un embrouillamini inextricable de conventions fiscales bilatérales est censé régir les conditions transnationales d'imposition. Tout concept de marché unique est ici hors sujet, et c'est plutôt l'Europe d'avant 1914 qui se survit dans des protocoles diplomatiques en tous sens. Face aux barbelés infranchissables de l'unanimité, la Commission a renoncé depuis longtemps à y mettre de l'ordre à travers une quelconque réglementation communautaire.

Cette situation est d'autant plus perverse que, derrière les rideaux épais de leurs souverainetés ombrageuses, les Etats se retrouvent en concurrence pour capter capitaux et investissements

---



internationaux à travers réductions, déductions, exonérations et parfois subventions, leur offrant ainsi une fiscalité européenne « à la carte » pour se localiser ou se fractionner en conséquence.

Les dédales apparents de la fiscalité transnationale européenne se révèlent ainsi d'efficaces « trous de vers » pour ceux qui ont les moyens juridiques et financiers de s'y orienter, appuyés sur les libertés de circulation, et d'accéder à des oasis guère accessibles aux autres.

Quant à ces autres, c'est-à-dire les contribuables naturellement et simplement résidents, qu'il s'agisse d'entreprises ou plus encore de ménages, la simplicité de leurs situations fiscales sans échappatoire va trop souvent de pair avec une imposition maximale pour compenser le manque à gagner sur les capitaux migrants. Ainsi, même des Etats réputés très accueillants aux transfuges fiscaux comme le Luxembourg ou la Belgique ne se privent pas pour taxer lourdement salaires et retraites comparativement aux capitaux et patrimoines.

A ce jeu non régulé, c'est toute l'Europe qui est perdante, à commencer par les résidents nationaux bien sûr, qui supportent l'essentiel de prélèvements publics records absorbant la moitié du PIB, mais tout autant les Etats européens dans leur ensemble, en raison des surcoûts et déficits creusés par cette concurrence sans bornes, laquelle assure par contre aux capitaux migrants un double bénéfice : une fiscalité d'accueil hors normes et une rente de financement des dettes publiques.

A défaut du Conseil, muré dans ses déraisons d'Etats, on ne comptera pas davantage sur la Cour de justice européenne pour contribuer à débloquent la situation. N'étant pas une Cour constitutionnelle, elle n'est pas équipée pour restaurer plus d'équité et de cohérence fiscale. Car des œillères originelles limitent son angle de vue aux discriminations de ressortissants d'un Etat membre par un autre, mais non aux discriminations « à rebours » de nationaux par leur propre Etat !

Cette coexistence fiscale de « paradis » transnationaux et d'« enfers » nationaux va-t-elle continuer d'imposer indéfiniment sa loi non écrite, faute de volonté politique des dirigeants européens ? Le temps n'est-il pas venu d'y remédier ?

Redresser la barre impliquerait déjà une conditionnalité fiscale minimale concernant les aides européennes, aujourd'hui peu évidente malgré les pouvoirs régaliens de la Commission européenne en matière d'aides publiques. On peut ainsi s'interroger sur le fait qu'un pays comme l'Irlande ait pu se permettre, avec l'appui d'aides communautaires massives, un dumping fiscal record au bénéfice des investisseurs internationaux. Et quand le vent a tourné suite à la crise, on aurait sans doute été bien inspiré d'exiger un code de meilleure conduite fiscale en échange de son sauvetage financier.

Une autre exigence devrait être au moins d'empêcher que le barrage de l'unanimité ne permette à une minorité d'Etats membres, voire un seul, d'imposer ses réticences européennes à tous les autres. Le seul moyen d'avancer sera de contourner cet obstacle en développant des coopérations renforcées entre plusieurs Etats volontaires pour progresser ensemble, comme le traité l'autorise explicitement.

Le récent accord d'une majorité d'Etats de la zone euro, dont la France et l'Allemagne, pour une taxation commune des transactions financières constitue un premier pas en ce sens. Les moyens ne manqueront pas, à travers l'ingénierie des disciplines budgétaires et des solidarités financières qui, progressivement mais inéluctablement, se met en place autour de l'euro, pour amener bon gré



malgré les autres Etats à rejoindre ceux qui auront ouvert la voie et donné le tempo d'une mise en cohérence fiscale.

C'est pourquoi le cadre le plus pertinent pour amorcer une Europe fiscale ne peut être que celui de la zone euro. Seules les exigences liées à l'union monétaire, qui impliquent une intégration sans rapport avec un simple marché commun, pourront convaincre les Etats d'affronter les difficultés titanesques d'un pareil chantier.

Quels seront les outils qui permettront de concrétiser cette Europe fiscale ? Un « socle minimal » de taxation des capitaux à un niveau attractif mais équitable ? Un « serpent fiscal » encadrant les taux et dans quels domaines (patrimoines, sociétés, revenus ?) Un « budget autonome de la zone euro » doté de ressources propres facilitées par ces rapprochements fiscaux et libérées du plafond de 1% du PIB imposé depuis des lustres au budget de l'Union européenne ?

Ces simples questions montrent déjà les difficultés prévisibles pour ajuster la cible d'un encadrement européen efficace et cohérent dans le respect de diversités nationales incontournables, mais qui devront être mieux « *eurocompatibles* », et d'une concurrence mutuelle indispensable, mais qui devra s'avérer « non faussée ».

La seule certitude est que la non-Europe fiscale restera une fatalité si elle continue d'être perçue comme telle, mais deviendra une anomalie à corriger si nos dirigeants européens, à l'image de leurs aînés face aux barrières aux échanges il y a trente ans, décident de s'y attaquer.

Sortir d'une telle l'ornière impliquera forcément de passer outre aux opposants irréductibles, mais les méthodes viriles d'adoption et d'application du récent pacte budgétaire européen ont démontré que ces moyens existent quand des volontés politiques s'affirment !

Certes, la tâche paraît aujourd'hui herculéenne, l'air du temps contraire et les héros fatigués. Rappelons-nous malgré tout qu'impossible n'est pas forcément européen : après maintes péripéties le plus souvent imprévisibles, nombre d'utopies européennes d'hier ne sont-elles pas devenues nos réalités européennes d'aujourd'hui ?

Bruno VEVER, secrétaire général d'Europe et Entreprises



---

## Repenser l'architecture de la représentation de l'Europe !

François-Xavier BELLEST

---

Alors que l'Europe, dans ses organisations et son fonctionnement, peine à voter un budget dans un monde économique en crise, la question peut se poser sur la dimension de sa représentation !

Lorsqu'un citoyen européen se déplace en Europe, difficile de trouver une représentation de « son » Europe. Lorsqu'une entreprise de petite taille, lorsqu'un artisan souhaite plus d'Europe dans ses affaires, l'entrepreneur peine à trouver les bons interlocuteurs. J'exclue, ici, les grandes entreprises qui ont les structures ad hoc, voire les personnes ad hoc pour « voyager » autant dans les méandres du fonctionnement de l'Europe que des lobbies.

En tant que citoyen européen, je reste toujours surpris par l'absence d'Europe sur notre continent. Mon dernier article traitait de la marque « Europe » pour exister. Exister, c'est aussi être présent, physiquement, sur ses territoires et hors de son continent. Alors, oui, je vois ici et là des ambassades ou des représentations de pays non membres de l'Europe. C'est normal et nécessaire, tout comme être présents chez ses derniers.

Le plus surprenant reste que nous trouvons un certain nombre d'ambassades et autres représentations consulaires des pays membres... dans les pays membres !

Exemple : Quelle est l'utilité d'une ambassade de France en Allemagne, tout comme une ambassade italienne en France ?

En dehors de l'élégance et du prestige, quel est l'intérêt de conserver de telles infrastructures et de telles organisations en Europe ? Quid de la représentation des structures européennes ? Quid du « combien cela coûte donc au citoyen européen, dans son pays ? »...

La force de l'Europe, c'est 27 pays membres.

27 pays qui pour les uns sont membres d'un espace de libre circulation, pour d'autres d'une monnaie unique, pourquoi ne pas penser à remodeler l'architecture de services ?

Pourquoi donc les adhérents de cette Europe forte continuent-ils à se persuader de se faire représenter, par guichets interposés, dans les pays membres ?

Avant même de poser la question sur les moyens des pays membres pour revoir leurs présences, posons-nous la question de leurs utilités ?

Ne serait-il pas judicieux de réfléchir, et d'agir, pour que les pays membres européens mutualisent leurs moyens et s'abstiennent d'être présents là où ce n'est pas nécessaire ?

Un ambassadeur représente le chef d'un Etat. Et le rôle d'une ambassade est essentiellement d'ordre diplomatique, sa mission ayant traits aux négociations entre les gouvernements.

Ainsi, par exemple, la France est représentée dans le monde grâce à ses missions diplomatiques dans 161 pays (alors que les Nations Unies en comptent 191). Elle dispose du deuxième réseau d'ambassades et de consulats au monde, après les Etats-Unis, rien que cela !

Selon le rapport parlementaire du 5 juillet 2006, le coût de la représentation française à l'étranger (y compris en Europe) est de l'ordre de 8 milliards d'euro. Certes, elle prend différentes formes et se caractérise par sa diversité de champs d'action. Cependant –avec la réserve de ma méconnaissance du nombre d'ambassades et de consulats dans les pays membres–, si nous



multiplions coûts et infrastructures par autant de pays membres ; lesdits pays pourraient faire des économies et ladite Europe pourrait mieux exister à travers des structures d'accueil.

Alors que la crise perdure et que les moyens rétrécissent, ne serait-il pas logique de multiplier les « points » Europe et de diviser par 27 nos représentations dans les pays membres ?

Le Traité de Lisbonne avait pour objectif de simplifier la représentation de l'Union européenne à l'extérieur et de rationaliser son fonctionnement à l'intérieur. Qu'attendons-nous pour remplacer nos ambassades par de véritables antennes et relais de l'Europe ! La présidence tournante de l'Europe est une excellente opportunité pour faire rayonner l'Europe. Mais avant de rayonner, il serait intelligent d'exister et de se rapprocher des citoyens, ceux-là mêmes qui vivent l'Europe au quotidien.

Il est évident qu'une telle réflexion doit prendre en compte les enjeux politiques, humains et financiers associés à l'action des pays membres, mais également à l'action extérieure de l'Europe. Une Europe mutuelle et unie ne serait-elle pas plus forte, plus crédible... plus efficace ?

L'Europe c'est une histoire, une volonté politique et économique emmenée par de grands Hommes : les pères fondateurs de l'Europe. Konrad Adenauer, Alcide De Gasperi, Jean Monnet et Robert Schuman ont été les principaux bâtisseurs de ce que nous vivons aujourd'hui, l'Europe.

L'Europe, c'est aussi le quotidien d'Hommes et de Femmes, un espace, un territoire, une identité, des valeurs, un logo...

L'Europe est une entité à elle seule, et elle a besoin de s'exprimer par et dans des lieux dédiés...

L'Europe a de la peine à faire entendre sa voix avec un porte-parole affecté. Une Europe plus présente, dans le quotidien des Européens et des non Européens, serait déjà mieux comprise et plus puissante...

Une Europe bien représentée pourrait répondre à une aspiration légitime : une vision d'avenir.

Parvenir à cette tâche nécessiterait une réelle stratégie. Avant que l'Europe ne l'écrive, les pays membres doivent éviter de se disperser et ne pas nuire aux messages européens.

Alors, demain peut-être, l'Europe diffusera un message clair et compris. Ce rayonnement contribuera à plus d'efficacité, une carence actuelle de l'Europe...

François-Xavier Bellest,  
Sémiologue, administrateur d'E&E.



---

## INFO

En décembre 2012, à l'initiative d'Europe et Entreprises et avec le soutien de la Maison de l'Europe de Paris, Oliver MOLTHAN & Arsène LOSSON, facilitateurs en environnement international, ont exposé devant une assemblée de 80 personnes, sur la coopération franco-allemande : casse-tête ou plaisir partagé ? Visionnez la vidéo sur notre site : [www.europe-entreprises.com](http://www.europe-entreprises.com)

---

## AGENDA

### **AVRIL 2013 > Pour les adhérents et les membres du Conseil d'Administration :**

*La prochaine Assemblée Générale se déroulera à la Maison de Jean Monnet (à Houjarray/Yvelines), le mercredi 10 avril.*

### **MAI 2013 > Pour tous :**

*Jeudi 9 mai, journée de l'Europe : le 9 mai est devenu le symbole européen qui, aux côtés du drapeau, de l'hymne, de la devise et de la monnaie unique, l'euro, identifie l'Union européenne en tant qu'entité politique.*

---

### **EUROPE & ENTREPRISES**

Association loi 1901

Maison de l'Europe de Paris

35 rue des Francs Bourgeois

75004 Paris

[www.europe-entreprises.com](http://www.europe-entreprises.com)

*Pour recevoir un dossier sur Europe & Entreprises,*

*Contactez le secrétariat de l'association en*

*envoyant votre carte de visite au siège de*

*l'association ou en envoyant un mail à :*

*[entreprise\\_europeenne@yahoo.fr](mailto:entreprise_europeenne@yahoo.fr)*

### **Président, Directeur de la Publication :**

Philippe Laurette

**Rédaction :** [entreprise\\_europeenne@yahoo.fr](mailto:entreprise_europeenne@yahoo.fr)

**Rédacteur en chef :** François-Xavier Bellest

**Editorialiste :** Bruno Vever

**Production :** Europe & Entreprises

**Numéro ISSN :** 1638-6094

*Europe & Entreprises est un lieu de rencontre, d'information et de débats sans tabous sur l'Europe.*